

**STATEMENT BY AMBASSADOR PAUL HEINBECKER, PERMANENT REPRESENTATIVE
OF CANADA TO THE UNITED NATIONS****TO THE UNITED NATIONS SECURITY COUNCIL****ON SMALL ARMS****AUGUST 2, 2001**

Mr. President,

Canada welcomed the results of the UN Conference on the Illicit Trade in Small Arms and Light Weapons in All its Aspects. We extend our congratulations to Ambassador Reyes of Columbia, who managed the event with skill and patience.

The Conference concluded with the adoption of a Programme of Action that demonstrates the will of the international community to do something about the problems of the small arms trade.

This achievement was built on broad foundations, including detailed and forward-looking action by the States of Africa, the OSCE states and the countries of Latin America and the Caribbean.

We now have a consensus document that acknowledges that the small arms trade as a whole, and not just the illicit aspects, poses some real and urgent problems.

We have all agreed that governments are responsible to act on such issues as manufacturing, marking and tracing, record-keeping, export controls, brokering, stockpile management, and collection and destruction of small arms.

The Programme of Action also recognizes the human dimension of the problems linked to small arms, including their impact on women and children, aspects of the issue on which my country has particularly focussed.

Another positive aspect for Canada is the Programme's attention to issues of Disarmament, Demobilization and Reintegration - an issue that others have highlighted before me today.

The results of the conference were thus very welcome, but only as a first step.

In achieving a consensus result, some important elements had to be sacrificed for now.

The Programme of Action is a good start, but it is neither perfect nor complete.

The Programme includes no elements, for example, on such key factors as regulation of civilian possession or transfers to non-state actors.

Action on these elements too was supported by many delegations but unacceptable to only one.

The Programme of Action also includes little in the way of detail on such key issues as criteria to help governments clarify the conditions for export authorization or standards for determining what constitutes an "excessive and destabilizing accumulation" or a surplus.

These were important elements for Canada but problematic for some other delegations.

All these "unfulfilled" elements are key to any comprehensive international approach to the small arms issue and must yet be re-addressed.

The issues that could not be agreed in the Conference can and must be actively pursued, and re-addressed in the biennial meetings and the Review process.

More broadly, the Programme will be still-born, even in its current form, if it is not rigorously and rapidly implemented.

Some of these issues can be handled through the follow-up provisions of the Programme itself:

And the issues on which there was agreement, both those explicitly mentioned in the follow-up section of the Programme, and those mentioned elsewhere in the document, should be pursued vigorously in the meantime, starting now.

For our part, in Canada, we have already begun planning and consultations with other states on regional implementation seminars.

We will be pushing for implementation, not just at the national level but also by all pertinent regional and international organizations.

This includes the Security Council, which can play a key role - for example by incorporating appropriate DD&R provisions in the mandates of peacekeeping operations and in securing the necessary financing for those provisions.

The Conference was a success, without doubt but still a qualified one.

It would be a mistake to under-estimate what we did achieve.

Equally, it would be wrong not to recognize how far we still have to go.

We owe it to the men and women and girls and boys whose well-being, whose human security depends on our controlling, indeed curtailing the appalling trade in weapons.

We do not believe that there is any country among us blind or indifferent to the terrible consequences for these people if we fail.

But it became apparent in the negotiations that there are still some philosophical differences of approach on the issue of small arms.

In Canada's view - and in the view of many of the countries most severely affected by the instability and insecurity these weapons bring in post conflict or transition settings - the access, the management, the sale, the transfer, the use of these weapons should be closely tracked and closely controlled whether they are in the licit or illicit cycle.

We should know into whose hands these weapons are being sold; or given; and by whose hands they are being used.

At all times.

In peace; in conflict; in particular in turbulent, uncertain times.

No philosophy or ideology gives us a dispensation from seeing the terrible harm these weapons do.

No philosophy or ideology gives anyone an exemption from addressing that harm.

Just because the issues of possession and transfer are not reflected in our document does not mean they are not reflected in the daily reality of people's lives around the world -- lives that are often themselves curtailed because of these weapons.

The real assessment of the Conference's success will be made on the ground, in terms of guns destroyed and lives saved.

This in turn will mean some very hard work on converting the paper promises of the Programme of Action into reality.

It will mean devoting time and money and political will.

And it will mean continuing the battle over the coming years to complete the Programme of Action, to make it more comprehensive in its scope and more ambitious in its commitments.

You may rest assured that Canada will continue in the forefront of these battles, working closely with like-minded states from all regions of the world - until this scourge is alleviated.

We support the Secretary General's call for a legally binding treaty.

Thank you.

Canada



DÉCLARATION DE L'AMBASSADEUR PAUL HEINBECKER, REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA AUPRÈS DES NATIONS UNIES

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

SUR LES ARMES LÉGÈRES

2 AOÛT 2001

Monsieur le Président,

Le Canada a accueilli avec satisfaction les résultats de la Conférence sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. Nous désirons aussi féliciter l'Ambassadeur Reyes de la Colombie, qui a su diriger cette manifestation avec compétence et patience.

La Conférence s'est achevée avec l'adoption d'un Programme d'action qui prouve la détermination de la communauté internationale à s'atteler au problème du commerce des armes légères.

Ce succès repose sur des fondations solides, notamment sur l'action circonstanciée et orientée vers l'avenir des États d'Afrique, des États membres de l'OSCE, ainsi que des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Nous disposons aujourd'hui d'un document adopté par consensus prenant acte du fait que tout le commerce des armes légères pose des problèmes réels et urgents qui ne se limitent pas à ses aspects illicites.

Nous avons tous convenu qu'il incombe aux gouvernements d'agir sur des questions telles que la fabrication, le marquage et la traçabilité, la tenue de registres, le contrôle des exportations, le courtage, la gestion des stocks, ainsi que la collecte et la destruction des armes légères.

Le Programme d'action reconnaît aussi la dimension humaine des problèmes liés aux armes légères, notamment leur impact sur les femmes et les enfants, des aspects auxquels mon pays attache depuis longtemps une importance particulière.

Un autre point positif selon le Canada est l'attention accordée dans le Programme aux questions de désarmement, de démobilisation et de réinsertion - une problématique que d'autres orateurs ont évoquée avant moi aujourd'hui.

Les résultats de cette conférence sont donc extrêmement satisfaisants si on les considère comme une première étape.

Pour aboutir au consensus, il a fallu sacrifier pour un moment certains éléments importants.

Ce Programme d'action est un bon point de départ, mais il n'est ni parfait, ni parachevé.

Le Programme laisse de côté, par exemple, des facteurs aussi essentiels que la réglementation de la possession d'armes par les civils ou les transferts à des acteurs non étatiques.

Beaucoup de délégations ont soutenu l'action sur ces aspects qu'une seule délégation a jugés inacceptables.

Le Programme d'action est aussi très vague sur des questions primordiales comme les critères d'aide aux gouvernements pour éclaircir les conditions d'autorisation des exportations ou les normes permettant de déterminer ce qui constitue une "accumulation excessive et déstabilisante" ou un surplus.

Le Canada pensait que ces éléments étaient importants mais d'autres délégations ont estimé qu'ils posaient problème.

Tous ces éléments "sacrifiés" sont indispensables pour aborder le problème des armes légères d'une manière globale au niveau international; c'est pourquoi ils doivent être réexaminés.

L'étude des questions qui n'ont pas fait l'objet d'un accord lors de la conférence peut et doit être poursuivie activement et il faudra aborder à nouveau ces points lors des réunions biennales et du processus d'examen.

En outre, ce Programme sera étouffé dans l'oeuf, même sous sa forme actuelle, s'il n'est pas mis en oeuvre rigoureusement et rapidement.

Plusieurs des problèmes évoqués peuvent être résolus grâce aux dispositions de suivi du Programme.

Et il faut donner suite vigoureusement, et cela dès aujourd'hui, aux points qui ont fait l'objet d'un accord, tant ceux qui sont mentionnés explicitement dans la section du suivi du programme que ceux évoqués dans d'autres parties du document.

De notre côté, au Canada, nous avons déjà entrepris des activités de planification et des consultations avec d'autres États afin d'organiser des séminaires de mise en oeuvre au niveau régional.

Nous encouragerons cette mise en oeuvre, non seulement au niveau national, mais aussi par toutes les organisations régionales et internationales pertinentes.

Nous pensons notamment au Conseil de sécurité, qui peut jouer un rôle essentiel - notamment en incorporant des dispositions relatives au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion dans le mandat des opérations de maintien de la paix et en affectant les fonds nécessaires à l'application de ces dispositions.

Cette conférence fut certes un succès mais dans certaines limites.

Il ne faut pas méjuger des résultats accomplis.

Mais force est de reconnaître que le chemin à parcourir est encore long.

Nous le devons aux hommes et aux femmes, aux filles et aux garçons dont le bien-être, dont la sécurité humaine dépend du contrôle, en fait des restrictions que nous imposerons au commerce épouvantable des armes.

Pas un seul pays parmi nous ne peut se fermer ou rester indifférent aux conséquences dramatiques qu'un échec de notre part pourrait entraîner pour ces gens.

Mais les négociations ont fait apparaître quelques divergences philosophiques dans la manière d'aborder le problème des armes légères.

De l'avis du Canada, comme de celui de plusieurs pays parmi les plus gravement touchés par l'instabilité et l'insécurité provoquées par ces armes au lendemain des conflits ou dans les périodes de transition, l'accès à ces armes, leur gestion, leur vente, leur transfert et leur utilisation doivent être étroitement surveillés et contrôlés, que ce soit dans un cycle licite ou illicite.

Nous devons savoir entre quelles mains tombent ces armes, qu'elles soient vendues ou données, et quel est le bras qui les utilise.

À tout moment.

En temps de paix, pendant les conflits, aux époques particulièrement troublées et incertaines.

Aucune philosophie ou idéologie ne nous dispense de voir le mal effroyable que font ces armes.

Aucune philosophie ou idéologie ne nous dispense de lutter contre ces effets pernicieux.

Ce n'est pas parce que des questions comme la possession et le transfert n'apparaissent pas dans nos documents qu'elles ne font pas partie de la réalité quotidienne des habitants de la planète - leur vie est souvent menacée par ces armes.

Le succès de la Conférence sera évalué sur le terrain, en termes de fusils détruits et de vies épargnées.

Cela signifie qu'il faudra travailler très dur pour traduire en réalité les promesses faites sur le papier dans le Programme d'action.

Il faudra y consacrer du temps et de l'argent, et faire preuve de détermination politique.

Il faudra aussi poursuivre la lutte au cours des prochaines années afin de peaufiner le Programme d'action, d'élargir sa portée et de rendre ses engagements plus ambitieux.

Vous pouvez compter sur le Canada pour continuer à combattre en première ligne, en collaboration étroite avec les États nourrissant les même idéaux de toutes les régions du monde, jusqu'à la disparition de ce fléau.

Nous appuyons l'appel du Secrétaire général en faveur d'un traité juridiquement contraignant.

Merci.

Canada

11/11/2011

11/11/2011